

## **Pénalisation des clients : je travaille auprès de prostituées. Cette loi les met en danger**

LE PLUS. La proposition de loi "renforçant la lutte contre le système prostitutionnel" est en passe d'être adoptée définitivement par l'Assemblée nationale, malgré un désaccord avec le Sénat portant principalement sur la pénalisation des clients. Tim Leicester est coordinateur du Lotus Bus, un programme de **Médecins du monde** accompagnant les travailleuses du sexe. Il explique pourquoi il va manifester contre la loi ce 6 avril.

Rassemblement contre la pénalisation des clients des prostituées à Marseille, le 27 novembre 2013 (B.HORVAT/AFP)

La proposition de loi "contre le système prostitutionnel", qui sera votée ce mardi 6 avril à l'Assemblée nationale, est un projet qui, comme son nom l'indique, s'inscrit dans une perspective avant tout idéologique. Au lieu de s'appuyer sur la situation réelle des travailleuses du sexe, celui-ci part du postulat que toute prostitution est mal et qu'il faut donc la faire disparaître, notamment en pénalisant le client. Cette proposition de loi ne va pas aider les personnes prostituées auprès desquelles nous intervenons, au contraire. La loi va rendre notre travail très difficile. Avec le Lotus Bus, un bureau mobile grâce auquel nous intervenons cinq fois par semaines dans cinq lieux différents en Île-de-France, nous nous déplaçons auprès d'environ 1.500 travailleuses du sexe chinoises, ce avec des salariés, des bénévoles, du personnel médical, des personnes formées au travail social et juridique, et d'autres parlant chinois pour pallier la barrière de la langue. Nous effectuons auprès des prostituées un travail de prévention, nous leur distribuons des préservatifs, nous évoquons avec elles leurs problèmes de santé, les violences qu'elles subissent, puis nous les prenons en charge ou les renvoyons vers des structures spécialisées. Comment pourrions-nous continuer à faire notre travail si ces travailleuses du sexe sont amenées à pratiquer leur métier cachées parce que leurs clients seront pénalisés ? Comment pourrions-nous défendre ces prostituées dans le cadre de notre projet Tous en marche, contre les violences qu'elles subissent, et les accompagner vers l'accès aux droits et aux soins ? La pénalisation ne dissuadera pas les "mauvais" clients. Nous craignons aujourd'hui que la proposition de loi ait un impact très négatif sur l'accompagnement des personnes que nous voyons. Leur situation est déjà très compliquée, dans la mesure où la prostitution, bien que légale, est énormément stigmatisée. À l'heure actuelle, plusieurs lois rendent sa pratique dangereuse, comme le délit de racolage. La proposition de loi prévoit de le supprimer, ce qui représente indéniablement une avancée, mais pour le remplacer par une mesure similaire, voire pire : la pénalisation des clients. Parmi la grande majorité des personnes que nous rencontrons, la plupart se prostituent pour des raisons économiques. Avec la pénalisation de leur source de revenus, elles auront moins de clients et subiront plus de pressions pour accepter des prestations qu'elles auraient refusées auparavant, comme les relations sexuelles non protégées. Cette mesure peut dissuader le citoyen honnête, mais pas les personnes mal intentionnées qui en profiteront pour solliciter des relations non protégées et casser les prix. Les travailleuses du sexe auront donc à la fois moins de clients, et davantage de mauvais clients. La loi ne va pas faire disparaître la prostitution, elle va continuer dans une plus grande clandestinité. Cela est d'ailleurs déjà le cas et ne va faire que s'aggraver. Les législateurs vont créer de nouveaux réseaux de traite. Les prostituées que nous suivons ont des profils extrêmement variés : nous avons affaire à des personnes totalement autonomes, indépendantes, qui parlent français et disposent de leur propre appartement, tout comme à des prostituées vulnérables qui viennent d'arriver en France et font appel à des intermédiaires car elles n'ont pas d'appartement où travailler et ne savent pas contacter les clients. Et ces dernières vont devenir de plus en plus nombreuses. À chaque grosse opération de police pour racolage, et encore plus depuis que l'on parle de cette proposition de loi "contre le système prostitutionnel", les prostituées enregistrent une baisse de

leur clientèle et se préparent au pire. Elles sont de plus en plus nombreuses à se tourner vers internet pour travailler. Terrain où elles prennent plus de risques et sont plus vulnérables. Nous travaillons majoritairement avec des migrantes qui ne maîtrisent pas forcément le français ni l'informatique. Pour travailler, elles doivent en conséquence faire appel à des intermédiaires les mettant en contact avec des clients. En voulant s'attaquer aux réseaux de traite, les législateurs vont donc en créer de nouveaux. Cette proposition de loi va inciter les prostituées à travailler sous la coupe d'un patron. Un "parcours de sortie de la prostitution" dérisoire. En résumé, on cherche à faire disparaître la prostitution visible en la rendant clandestine, donc dangereuse. Cela rend notre travail associatif très compliqué et va avoir de graves conséquences sur l'accès aux soins et aux droits des personnes prostituées, particulièrement touchées par le VIH et les hépatites. Les travailleuses du sexe, qui portent déjà rarement plainte pour agression en raison de leur rapport conflictuel avec les forces de l'ordre, le feront d'autant moins quand elles seront cachées. Comment imaginer qu'un policier soit posté devant chaque appartement ? Au regard de ces impacts terriblement néfastes, l'accompagnement social et financier inclus dans le projet de loi apparaît bien insuffisant. Le "parcours de sortie de la prostitution", qui prévoit notamment le versement d'une aide équivalente au montant du RSA, ne permettra pas à ces personnes de vivre. Dans les détails, ces mesures de réinsertion sont finalement dérisoires. C'est pourquoi j'appelle, avec **Médecins du monde**, à manifester contre cette loi, qui condamne encore davantage les personnes prostituées à la précarité.

Propos recueillis par Rozenn Le Carboulec.